Image not found or type unknown

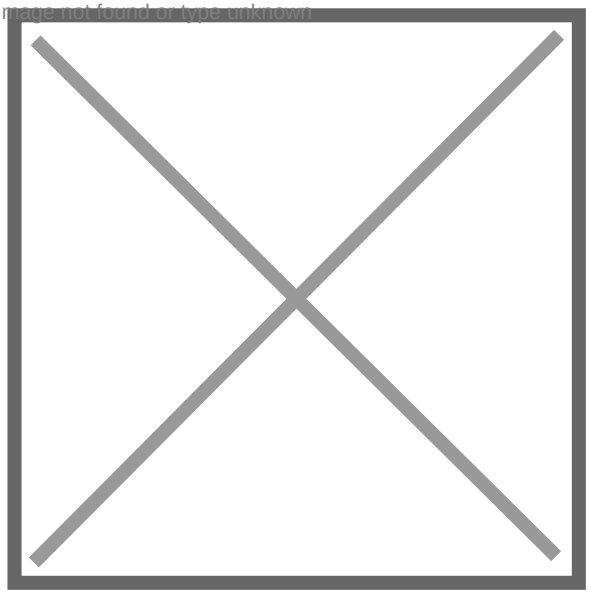

Location restaurant a côté de chez nous

Par **tatia55na**, le **03/04/2011** à **22:13**

Bonjour,

mon voisin d'en face est en train de faire des travaux rénovation de son restaurant pour le mettre en location, mon rêve étant depuis longtemps de prendre un restaurant en location, et de +++juste en face de chez moi cela serait parfait pour moi de ++je suis dans ce domaine d'activité (la restauration) mais lorsque nous lui en avons parler il nous a dis qu'il avait déjà 4 couple dessus, nous avons tellement envie de l'obtenir nous sommes prés à lui versé des loyer d'avance, mais ne savons +++quoi faire, ma question est avons nous étant les ++proche voisins de ce restaurant qui souhaite le louer une possibilité d'avoir une priorité par rapport aux personnes extérieur, d'un point de vue juridique ou autre, de ++nous avons 4 enfants a élevé , ce serais donc pour nous la perfection....merci pour vos éclaircicement.

Par **mimi493**, le **04/04/2011** à **02:37**

non, vous n'avez aucune priorité
Proposez un meilleur prix, essayez de la convaincre que puisque vous habitez à coté, puisque vous connaissez le quartier, vous avez plus de chances de réussir et donc plus de chances de payer le loyer

Par **tatia55na**, le **04/04/2011** à **09:16**

merci de votre réponse mais il me dit qu'il a des gens qui se sont manifesté avant moi donc il

leur laisse prioririté, trop injuste...

Par **tatia55na**, le **04/04/2011** à **09:20**

nous penons demandez l'appuis du maire pour nous soutenir dans cette démarche, pensez vous que du point de vu du maire ou du proporiétaire cela puisse être mal pris?

Par **corima**, le **04/04/2011** à **12:23**

Bonjour, le proprietaire prendra mal votre decision d'interpeler le maire car il reste tout à fait libre de choisir à qui il veut louer. Et le maire ne fera rien car il n'a pas son mot à dire face à un proprietaire qui peut louer en toute liberte à qui il veut.

Le proprietaire s'est peut etre deja bien engagé aupres d'autres personnes

Par **mimi493**, le **04/04/2011** à **14:04**

L'intérêt du bailleur est de choisir celui qui a un projet fiable. Avez-vous monté votre projet, fait un budget prévisionnel notamment ? Etes-vous des professionnels en restauration ?

Par **immoburger**, le **05/04/2011** à **12:50**

Salut,
Je pense effectivement que tu n'as aucune priorité en ce moment à moins d'avoir un projet plus viable et des arguments plus convainquants à proposer à ton voisin. Je te conseillerais vivement de ne pas faire appel à un politique, ton voisin pourrait se sentir sous pression...
Si tu ne parviens pas à le convaincre par ton offre ou ton projet (ce n'est pas la peine de lui parler de ta situation familiale, en affaire point de romantisme :)) moi je t'invite à rechercher sur le net d'autres locaux à vendre; il y'en a à gogo. I y a plein de sites pour cela... en voila 2 www.emailimmo.com ou www.laforet.com/
Si vous nous communiquez votre localité, nous pourront même vous faire un listing de tous les locaux disponibles, via les différents moteurs de recherche de l'immobilier.
Si tu tiens à ton projet, prépare un plan B ou cas où... ;)
Bon courage et bonne chance :)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés